

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 MAI 2017

Le dix-huit mai deux mil dix-sept, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de Moncontour sous la présidence de M. André FOURCHON, Maire.

Étaient présents : FOURCHON André, PELLAN Olivier, SÉLÉBARD Bertrand, ROUAULT Frédéric, SOULABAILLE Jérôme, RONDEL Marc, GLÂTRE Alain, MAHÉ Myriam, IMBERT Sophie, PINARD Chrystelle, MORIN Fabrice, DEFAINS Jérémy, BALLAY Romain.

Absents : CLÉMENT Jacques a donné procuration à MORIN Fabrice
SAUVÉ Marlène a donné procuration à IMBERT Sophie

Secrétaire de séance : DEFAINS Jérémy

Monsieur le Maire porte à connaissance les marchés signés dans le cadre de la délégation :

Budget Commune :

Objet	Entreprise	Montant TTC
Prises électriques	SDE	1 020,00 €
Coussins berlinois (ralentisseurs Rue des murs)	Self Signal	1 097,38 €
Point à temps	Couzic environnement	2 203,20 €

Olivier Pellan précise qu'une convention de destruction de nuisibles a été signée en partenariat avec Lamballe Terre & Mer et le FGDON. Le piégeage de pigeons a lieu sur plusieurs sites de la commune.

2017-05-01 – PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal, par 8 voix pour, 6 abstentions et 1 voix contre, valide la création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine avec une durée hebdomadaire de service (DHS) de 28h00 à compter du 1^{er} septembre 2017. Ce nouveau poste correspond à un emploi d'agent culturel pour la résidence des arts et la bibliothèque ainsi qu'à la gestion de l'agence postale communale.

Le tableau des effectifs est donc modifié comme suit au 1^{er} septembre 2017 :

Effectif	Emploi permanent	Grade	DHS au 01.09.2017
1	Secrétariat général	Attaché territorial	35/35
1	Agent administratif polyvalent	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	28/35
1	Responsable des services techniques	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	35/35
1	Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	35/35
1	Agent technique polyvalent	Adjoint technique	35/35
1	Agent technique des espaces verts	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	35/35
1	Responsable de la cuisine centrale	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	35/35
1	Agent polyvalent de restauration	Adjoint technique	25,5/35
1	Service repas cantine	Adjoint technique	4,75/35
1	Service repas cantine	Adjoint technique	5/35
1	Service repas cantine + entretien CAC	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	22/35
1	Responsable de la garderie	Adjoint technique	32/35
1	Agent périscolaire	Adjoint technique	29/35
1	ATSEM	Adjoint technique	28/35
1	Agent culturel (résidence des arts et bibliothèque) et agent postal communal	Adjoint du patrimoine	28/35

2017-05-02 – RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler la ligne de trésorerie car elle arrive à échéance en juin prochain.

Le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel de Bretagne ont été consultés mais seul le Crédit Agricole a remis une offre.

Conditions : 250 000 € indexés sur Euribor 3 mois moyenné + 1,50 % marge + commission engagement (0,25 % du montant de la ligne).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le renouvellement de la ligne de trésorerie à hauteur de 250 000 € auprès du Crédit Agricole aux conditions énoncées ci-dessus.

2017-05-03 – BUDGET EAU ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE

La commune doit rembourser à la commune de Plémy sa part (50 %) des travaux de toiture effectués sur la toiture de la station du Gué Beurroux. Ce remboursement a été inscrit à tort en section d'investissement car cette opération doit être imputée en section de fonctionnement. Il convient donc de prendre une décision modificative.

c/6742 (dépenses de fonctionnement) : + 4 000 €

c/7011 (recettes de fonctionnement) : + 4 000 €

2017-05-04 – DEMANDE DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE L'ÉTAGE DU BATIMENT DU THÉÂTRE DU COSTUME

En partant du constat que Moncontour est une cité riche en patrimoine bâti et qu'elle ne peut s'étendre par le biais d'une ZAE (Zone d'Activité Economique), une réflexion a été menée sur le développement d'une activité économique faiblement consommatrice de mètres carrés et qui pourrait valoriser le patrimoine.

Profitant de la présence du « Central Orange » dans nos murs et d'un débit de données supérieur à la normale, la réflexion s'est portée sur l'économie numérique.

Le projet MC2 (Moncontour Cité Connectée) de développement économique basé sur les technologies numériques est né de cette réflexion.

L'économie numérique englobant tous les sujets de notre vie quotidienne, il a donc fallu déterminer un domaine d'action propre à Moncontour, le choix s'est porté sur la « Silver Economy » (économie grise). Sous ce terme, il est envisagé d'accueillir des entreprises, des étudiants, travaillant sur les technologies de maintien des personnes âgées à domicile, sur la télémédecine, l'assistance et l'intégration des séniors dans la société.

Ce projet sera mené par plusieurs partenaires : - l'association « RICH'ESS », l'entreprise de conseils « COMMAPOINT » (domiciliée à Moncontour), la Communauté de Commune nouvellement formée de « Lamballe Terre & Mer » et la commune de Moncontour pour la mise à disposition partielle de la « maison des associations » et de l'étage du bâtiment du « théâtre du costume ».

Le conseil est appelé à se prononcer sur cette mise à disposition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement pour cette mise à disposition auprès de Lamballe Terre & Mer à compter du 1^{er} juillet 2017.

PROJET MINIER DE MERLÉAC

Lors du Conseil Municipal du 18 mai 2017, Monsieur le Maire a abordé le projet minier de Merléac.

Cette inscription à l'ordre du jour faisait suite à l'intervention de Marc Rondel au conseil précédent.

Monsieur le Maire a, en premier lieu, demandé si les élus présents souhaitaient un complément d'information par la société VARISCAN (www.variscan.com) et/ou par l'association VIGIL'OUST (<https://perm-merleac.jimdo.com>). Aucun élu ne désirant d'informations complémentaires, il a rappelé les positions (délibérations de Hénon, Plémy et Quesoy, informations à leurs conseils de Trédaniel et Ploec) des communes environnantes.

Il a ensuite indiqué que la commune n'avait pas à se prononcer sur le permis d'exploration minière (PERM) qui est déjà accordé par la Préfecture. A contrario de l'autorisation d'exploitation qui n'a pas encore été accordée et sur laquelle on ne peut pas encore se prononcer.

En conséquence, Monsieur le Maire ne souhaite pas qu'une délibération du conseil soit prise en l'état.

Cependant, il sera notifié au Procès-Verbal du Conseil Municipal la présente discussion et que les conseillers municipaux suivants : Alain Glâtre, Marc Rondel, Jérôme Soulabaille, Myriam Mahé, Fabrice Morin expriment leur solidarité avec l'association VIGIL'OUST et les communes impactées dont Moncontour fait partie.

QUESTIONS DIVERSES

1. Village Préféré des Français

La diffusion de l'émission est prévue le mardi 13 juin prochain. Il y a un changement dans le fonctionnement cette année : pour tous les villages, les votes auront lieu en direct et non plus avant l'émission.

Monsieur le Maire questionne le Conseil Municipal quant à l'organisation d'une retransmission de l'émission au CAC.

Les supports de communication seront reçus la semaine prochaine.

Olivier Pellan précise qu'un devis de signalétique a été demandé afin d'orienter les véhicules vers la Pyramide. Un parking supplémentaire sur le petit terrain de foot va être créé.

2. 14 juillet

La fanfare partira de la Place de la Carrière pour monter à la Pyramide. Elle se produira sur la Pyramide avant le feu d'artifice.

Une buvette inter-associations sera proposée sur la Place de la Pyramide.

3. Prochain Conseil Municipal

Le prochain conseil municipal initialement prévu le 22 juin est reporté au jeudi 6 juillet prochain.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.